



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 juin 2016 (44ème)

1. Souhaits de bienvenue

A 19h45 l'assemblée générale est déclarée ouverte par le président Rémy Mercier qui souhaite la bienvenue aux 20 personnes présentes et tout particulièrement aux membres d'honneur, soit Carole Savioz, Natascha Moser-Piguet et notre président d'honneur Serge Brönimann.

Il remercie les personnes excusées, salue également les membres actifs et les moniteurs présents. Il souhaite un prompt et complet rétablissement aux membres malades et présente toute sa sympathie à celles et à ceux qui ont été touché par le deuil. Il prie l'assemblée de se lever et d'observer un instant de silence en témoignage de notre sympathie aux personnes touchées.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juillet 2015

Le procès-verbal de l'année 2015 est accepté par l'assemblée sans commentaire. Le président remercie son auteur, Christian Schneider.

3. Rapports du président

Dans son rapport présidentiel, Rémy Mercier remercie ses 6 adjointes et adjoints pour le travail accompli lors des 11 séances de comité. Il nous cite quelques principes de la natation qui sont importants pour lui et qui résument le fait que tous les enfants devraient savoir nager. Cela afin de se protéger de la noyade, de pouvoir pratiquer des activités nautiques, de développer ses capacités motrices, sa coordination tout comme l'endurance ainsi que d'éviter le surpoids. La natation est le troisième sport préféré des Suisses.

Après cette introduction, il retrace brièvement les activités du club pour la saison écoulée :

- En tout début de saison, nous recevons l'annonce de la commune au sujet du fond bloqué à 90 cm. Après plusieurs discussions avec la municipalité et les gérants des piscines dans les alentours, nous n'avons pas de solutions externes. Le blocage du bassin à 90 cm a mené aux conséquences suivantes pour l'apprentissage de la natation : pas de possibilité pour les virages culbutes ou des plongeons, une sécurité abaissée, des cours supprimés (adultes, jeunes sauveteurs), etc. Les moniteurs ont su s'adapter à ses contraintes et sont sincèrement remerciés.
- Des badges ont été installés pour la sécurité de la piscine mais nous avons toutefois eu des ennuis de vols malgré ceux-ci.
- Le 26 novembre, le traditionnel souper de noël s'est déroulé à la Vente puis nous avons terminé l'année par le noël des enfants qui a remporté un grand succès. Marche depuis l'école de Vers-Chez-Perrin jusqu'au refuge de Blanche Neige avec ravitaillement mérité à l'arrivée pour les petits et les grands.
- Arrivé le printemps, le groupe de compétition s'est rendu à Calella pour un camp d'entraînement. Au retour de ce camp, nos nageurs ont participés à de nombreux concours pour défendre les couleurs du Payerne Natation. Notre concours interne quant à lui a eu lieu fin avril.
- Concernant la section sauvetage, 5 cours et 1 recyclage ont été organisés mais malheureusement souvent sous une météo capricieuse.
- A mi-juin, c'est 20 de nos nageurs qui ont accumulés les bassins durant 1h à la piscine du camping lors du swim-a-thon afin de financer une partie de leur camp d'entraînement.
- Pour terminer, suite à tous les événements que nous avons dû gérer, nous avons écrit une lettre à la commune afin de manifester notre mécontentement au sujet de la mauvaise communication et de l'organisation qui laisse à désirer.

En rappel, le Payerne Natation c'est : dix groupes de natation, un groupe de compétition ainsi qu'un groupe de sauvetage ce qui représente 160 jeunes nageurs dont 44 compétiteurs et 22 masters. 44 adultes sont inscrits dont 30 nagent régulièrement. Notre club c'est aussi 25 moniteurs motivés qui ont donné 650 heures de cours et une école de natation dans laquelle les 50 enfants apprennent les bases de la natation. C'est également 90 brevets de la SSS délivrés. Soit un total de 257 membres réunis.

En attendant de se croiser au bord des bassins ou lors de nos activités annexes, d'avance une excellente saison 2016/2017.



Payerne Natation

Case postale 326

1530 Payerne

www.payerne-natation.ch

info@payerne-natation.ch

4. Rapport du chef technique

Dans son rapport de chef technique, Jean-Manuel Schneider nous fait part de son bref bilan d'une pénible saison :

- Il rappelle que notre « pédiluve de 16m » est resté bloqué à 90 cm toute la saison. Les travaux ont commencé qu'au mois de juin 2016 et vu que c'est une piscine scolaire où les règles sont fixées par le canton de Vaud, la commune n'a pas de mots à dire. Après de multiples discussions avec la Municipalité de Payerne où des projets ont été présentés et des arguments donnés, la conclusion est que nous ne sommes pas prêts de voir une nouvelle piscine à Payerne !
- En plus de la piscine, c'est aussi la salle polyvalente qui nous a créé des soucis. Entre les échafaudages déposés, les trous dans le sol, du matériel volé et les doubles réservations de la salle, la communication avec la commune laisse à désirer.
- Après toutes ces critiques parlons un peu des nageurs, c'est eux finalement notre priorité. Les groupes tournent relativement bien. Malheureusement certains groupes ne sont pas assez fréquentés, comme les Avancés 4.
- Cette saison, 5 moniteurs ont suivis la formation J+S.
- Les cours de sauvetage ont remportés un grand succès mais il est dommage que nous avons de grosses charges à payer envers la SSS pour l'organisation des cours.
- Notre camp d'entraînement à Calella s'est déroulé en avril dernier, malgré un temps un peu froid, nous avons pu nous entraîner dans un bassin de 50m chauffé, la classe ! Hélas encore un point négatif, trop de nageurs hors de l'eau lors des entraînements ainsi que de la jalousie. Est-ce que ces nageurs nagent pour eux ou pour les autres ? Au tout cas, ce camp n'a pas été de tout repos pour les moniteurs.
- Le concours interne du club s'est quant à lui très bien déroulé. Il est juste dommage que nos petits nageurs n'aient pas pu y participer vu qu'ils n'ont pas eu la possibilité de s'entraîner à 2m.
- Nous avons à nouveau cette année eu un contrôle J+S dans le club avec comme conclusion de l'expert « Vous faites le maximum avec le peu que vous avez, bravo ! ».
- En résumé, ce fut une saison pénible et le début de la prochaine saison ne s'annonce pas mieux au vu des travaux annoncés jusqu'en octobre. Plusieurs moniteurs nous quittent la saison prochaine.

Pour finir sur un point positif, mais quoi... à oui les vacances arrivent à grands pas !

5. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes

Notre caissier, Christian Schneider, attire l'attention de l'assemblée sur les comptes et la situation financière du club. Il remercie Steve Gamba et Mathieu Mercier pour le travail qu'ils ont effectué lors de la vérification des comptes et remercie également ses collègues et amis du comité pour la bonne collaboration de cette saison.

L'assemblée approuve à mains levées les comptes 2015-2016 du Payerne Natation présentés par notre caissier, Christian Schneider, ainsi que le rapport de la commission de vérification des comptes présenté par le porte-parole de la commission suppléante, Steve Gamba. Décharge est ainsi donnée à notre caissier et aux organes de contrôle en les remerciant du travail effectué. La nouvelle commission de vérification des comptes se composera désormais de : Steve Gamba – rapporteur, Paulette Rapin - membre et Ahmed Redzic - suppléant. Le président remercie la commission de vérification ainsi que le caissier pour le travail accompli.

6. Elections statutaires

Selon l'article 20 de nos statuts, les membres du comité doivent être réélus chaque année. Aucun changement au comité pour la saison prochaine, l'assemblée approuve à mains levées le comité inchangé suivant :

Président :	Rémy Mercier
Vice-présidente :	Emilie Gilliéron
Caissier :	Christian Schneider
Secrétaire :	Corinne Monney
Chef technique et coach J+S :	Jean-Manuel Schneider
Membre :	Caroline Oberson
Membre :	Sabrina Riveira



Payerne Natation

Case postale 326

1530 Payerne

www.payerne-natation.ch

info@payerne-natation.ch

7. Cotisations 2016-2017

Comme constaté sur les rapports du caissier, Christian Schneider, la situation du Payerne Natation ne nécessite aucune augmentation des cotisations. Notre club étant attractif, les cotisations resteront inchangées pour la saison 2015-2016 suite à l'approbation à mains levées de l'assemblée, soit :

Enfants et jeunes des groupes qui nagent une fois par semaine	CHF 100. —
Enfants et jeunes des groupes qui peuvent nager plusieurs fois par semaine (compétition)	CHF 150. —
Adultes	CHF 100. —
Ecole de natation	CHF 190. —
Taxe d'inscription	CHF 10. —

8. Divers et propositions individuelles

Serge Brönimann prend la parole pour nous informer que nous avons le droit à une place au comité d'administration de la piscine-camping. Des gros projets sont imaginés pour la piscine du camping et son comité demande notre présence lors des séances de développement afin que nous puissions amener notre participation et notre contribution. Un renforcement du partenariat est encouragé par Serge.

Milou prend la parole et renforce les propos de Serge.

L'assemblée générale 2016 est levée à 20h33.